

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ DU SIEL-TE

Séance du 26 JUIN 2023

Nombre de membres du Comité :

En Exercice : 11
Présents : 5
Pouvoirs : 2
Votants : 7

L'an deux mille vingt-trois,
Le vingt-six juin,
à dix-sept heures,
se sont réunis à Montrond les Bains, Espace "Les
Foréziiales" les membres du Comité du SIEL-TE
Loire, sous la Présidence de Madame Marie
Christine THIVANT, Présidente du SIEL-TE Loire,
dûment convoqués le neuf juin deux mille vingt-
trois.

OBJET

**2023_06_26_14C Modification d'une
autorisation de programme / crédit de paiement
- Mode STOC - Budget THDT**

Présents :
M. LAPALLUS Marc, M. RAULT Serge, M. BERNAT
Georges, M. DUMONT François, M. TISSOT Jean-
Paul

Formant la majorité des membres en exercice

Pouvoirs :
- Mandant : M. CHARGUEROS Nicolas
- Mandataire : M. GANDILHON Michel

- Mandant : M. HEYRAUD Stéphane
- Mandataire : M. SOUTRENON Bernard

Absents :
M. CAPITAN Jean-Paul, Mme FAYOLLE Sylvie, M.
PONCET Didier, M. DESHAYES Sébastien

Le secrétariat a été assuré par : Monsieur
Bernard SOUTRENON

Votes Pour : 35

Votes Contre : 0

Abstention : 0

Madame la Présidente expose :

VU les articles L 2311-3 et L5722-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, stipulant que les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement ;

CONSIDERANT qu'au vu de la consommation des crédits et de l'évolution du projet, il est nécessaire de modifier la répartition des crédits ;

Les travaux de raccordement à la fibre optique menés selon le mode de sous-traitance opérateur commercial, dit mode STOC est actualisé selon le phasage suivant :

N°	Libellé opération	Sens	Autorisation de programme	Crédit de paiement 2022 (pour mémoire)	Crédit de paiement 2023	Crédit de paiement 2024	Crédit de paiement 2025
1	Travaux de raccordement en mode STOC	Dépenses	31 085 020 € HT	16 965 € HT	11 500 000 € HT	7 000 000 € HT	6 000 000 € HT
		Recettes	3 962 955 € HT	110 668 € HT	1 477 000 € HT	900 000 € HT	800 000 € HT

N°	Libellé opération	Sens	Crédit de paiement 2026	Crédit de paiement 2027	Crédit de paiement 2028	Crédit de paiement 2029	Crédit de paiement 2030
1	Travaux de raccordement en mode STOC	Dépenses	2 500 000 € HT	2 500 000 € HT	700 000 € HT	700 000 € HT	168 055 € HT
		Recettes	350 000 € HT	298 000 € HT	9 000 € HT	9 000 € HT	9 287 € HT

Après en avoir délibéré, le Comité du SIEL Territoire d'Énergie Loire, à l'unanimité / la majorité :

APPROUVE l'autorisation de programme et les crédits de paiement pour le rachat des prises STOC.

AUTORISE Mme La Présidente à signer toutes pièces à intervenir relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance
Le 26 juin 2023
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour extrait conforme, la Présidente


Marie-Christine THIVANT

Publiée le

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.